



Groupe 6 – INFORMATION ET SENSIBILISATION

Compte-rendu de la Séance 1 du Jeudi 6 novembre 2008

1. Thèmes de travail

Le Groupe " Information et sensibilisation" a en charge de proposer des actions d'information, de sensibilisation et de communication dans le domaine de l'environnement et du développement durable, qui pourront être mises en œuvre dans les quatre prochaines années.

Le Groupe pourra, au fur et à mesure de l'avancée de ses travaux, prendre en compte les propositions des cinq autres groupes du Grenelle local de l'Environnement, dans leur dimension liée à l'information et à la sensibilisation.

Deux axes structurant le travail sur l'élaboration des propositions ont été dégagés : les acteurs concernés et les types d'action.

1^{ère} approche : les acteurs

L'ensemble des acteurs concernés par l'environnement doit être pris en compte. Ces acteurs peuvent être des :

- a. Porteurs de propositions et projets.
- b. Relais ou communicateurs sur les projets.
- c. Cibles et bénéficiaires des actions.

Les acteurs sont les suivants :

- o Le système éducatif : primaire, secondaire et supérieur, avec les élèves, les enseignants et le personnel de l'Education nationale.
- o Le monde professionnel : administrations déconcentrées de l'Etat et les services des collectivités territoriales ; entreprises agricoles, industrielles, artisanales et de service, petites ou grandes ; organisations représentatives professionnelles des employeurs et des salariés.
- o Les associations, notamment celle engagées dans le domaine de l'environnement.

- o Le grand public, de manière générale et selon les territoires de résidence.
- o Les élus politiques, des différents échelons territoriaux, et les associations d'élus.
- o Les médias (presse écrite, radio, télévision, Internet).

2^{eme} approche : les actions

Les types d'action suivants ont été proposés par le Groupe :

1. Sensibiliser

- Les citoyens doivent prendre conscience des enjeux de l'environnement et être invités à modifier leurs comportements en la matière, à travers des campagnes de communication ciblées, des salons, des remises de prix annuelles, des rencontres, etc.

2. Former

- Des actions pédagogiques et de formation pourront être mises en œuvre auprès de publics variés.

3. Montrer des solutions

- *Démonstration* : des exemples visibles (physiques ou virtuels) permettent de tester, de faire connaître et d'aider à mettre en œuvre des solutions innovantes, particulièrement lors d'opérations de sensibilisation (expositions, salons, etc.).
- *Services partagés* : les progrès techniques (TIC) permettent de diminuer la consommation de moyens pour un même service, voire l'améliorent.

4. Organiser

- *Chartes* : les acteurs économiques et sociaux sont incités à mettre sur pied des chartes ou accord qui couvrent l'ensemble du champ de l'environnement à l'intérieur de leurs structures respectives.
- *Incitations, labellisations ou certifications* : permettent de faire avancer le développement durable et améliorent l'information.

5. Informer

- *Un Observatoire de l'Environnement du territoire de Châlons* pourrait :
 - o établir les statistiques et les informations fiables relatives à l'environnement ;
 - o analyser et évaluer la situation environnementale, assurant un suivi dans le temps des actions engagées sur le territoire.

- o Fournir et diffuser une information lisible aux citoyens et aux acteurs socio-économiques.

2. Méthode de travail

Le travail du groupe comporte les étapes suivantes :

1/ Bonnes pratiques et exemples à reprendre

- Les membres du groupe sont invités à réfléchir et travailler sur des "meilleurs cas" et "bons exemples" français et étrangers, ainsi que préparer les documents afférents qu'ils souhaitent présenter lors de la 2^e séance du groupe.
- **Pour le bon déroulement de la prochaine séance, chaque participant pourrait remettre ces informations avant le 1^{er} décembre 2008 par courriel.**
l.drajkowski@chalons-en-champagne.net ou l.magnier@chalons-en-champagne.net

2/ Premier travail sur les propositions

- Les membres du groupe sont également invités à commenter et approfondir les "thèmes de travail" proposés lors de la première séance et présentés dans la partie précédente "1." (ci-dessus).
- Une première liste de propositions et, éventuellement, avec leur contenu, devra être proposée, pour discussion lors de la 2^e séance du groupe, ainsi que la définition des ordres du jour des séances suivantes.
- **A nouveau, ces informations pourraient être transmises avant le 1^{er} décembre 2008.**
Il serait optimal que des propositions détaillées puissent être présentées et discutées dès la 2^e séance.

Christophe PELTIER,
Président du groupe
"Information et Sensibilisation"



ANNEXE: Liste des membres présents

- Jean-Marie ALBORGHETTI, groupe La Poste et Conseiller Municipal de Saint-Memmie
- Rémy BOUTSERIN, Conseil auprès du Maire
- Marie-Céline DAMAGNEZ, avenir deux roues
- Pierre DELLON, citoyen
- Laurent DRAJKOWSKI, référent administratif du Groupe 6
- André DUPLESSY, membre du Conseil des Sages
- Isabelle GREAUD, Cités en Champagne,
- Jean GUELLEC, rapporteur général du Grenelle de l'Environnement
- Christophe GUILLEMOT, Jeune Chambre Economique et Président de la 3^{ème} Commission du CESE
- Alain GUINOISEAU, vitrines de châlons UCIA
- Marie-France KOVACS, Jeune Chambre Economique et membre de la 2^{ème} commission du CESE
- Alain LEFORT, Ville de Châlons-en-Champagne
- Lise MAGNIER, coordinatrice du Grenelle de l'Environnement
- Laurence PADIOU, directrice de l'office de tourisme de Châlons en Champagne
- Christophe PELTIER, président du Groupe 6
- François RISCO, Délégation Régionale des Haras Nationaux
- Chantal ROUSSIN, citoyenne
- Jean-Pierre SAINTIER, groupe La Poste
- Sylvie SIMONET, Ville de Châlons-en-Champagne
- Anne SOYER, membre de la 3^{ème} commission du CESE
- Guy VENAULT, Marne Nature Environnement
- Bernadette WEBER, membre du Conseil des Sages